

L'Etat du New Jersey a décidé, jeudi 13 décembre, d'abolir la peine de mort.

C'est la première fois depuis 1965 qu'un Etat passe dans le camp abolitionniste. Le New Jersey rejoint les treize Etats américains (sur 50) qui ne pratiquent pas la peine capitale.

L'Assemblée de l'Etat a adopté le remplacement de ce châtimeur par une peine incompressible, par 44 voix contre 36.

Trois républicains ont voté avec les démocrates, mais neuf démocrates se sont prononcés contre l'abolition. Le gouverneur Jon Corzine a annoncé qu'il promulguerait la loi. Aucune exécution n'avait été enregistrée dans le New Jersey depuis plus de trente ans. La peine des huit détenus actuellement dans les couloirs de la mort sera commuée en une condamnation à perpétuité.

La décision des parlementaires a été saluée comme un pas "*historique*" par les abolitionnistes. "*Ce vote reflète la désaffection croissante de la nation envers la peine capitale*", a estimé Richard Dieter, du Centre d'information sur la peine de mort (DPIC). Cette année, 42 personnes ont été exécutées contre 98 en 1999. Le nombre de condamnations à mort a diminué de 60 % en huit ans.

Plusieurs facteurs expliquent ce recul. La généralisation des tests ADN a révélé un nombre important d'erreurs judiciaires. A ce jour, 124 condamnés à mort ont été innocentés, dont 15 grâce au recours à ces tests. Dans plusieurs Etats, dont la Californie, où les prisons comptent plus de 600 détenus en attente d'être exécutés, des études ont mis en évidence le coût financier de la peine capitale (jusqu'à 70 % de plus que pour une incarcération à perpétuité).

Avril 2008 : Fin du moratoire

L'injection létale est autorisée par la Cour Suprême qui conclut que cette méthode qui est la plus communément utilisée ne viole pas la Constitution américaine